

**Belgique-Bruxelles: Modélisation des politiques nationales d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et du rapport avec les trajectoires mondiales de faible émission**

OJ S 79/2017 22/04/2017

Avis de marché de services

Services

**1. Référence de la publication:**

EuropeAid/138749/DH/SER/Multi.

**2. Procédure:**

Restreinte.

**3. Intitulé du programme:**

Gouvernance climatique.

**4. Financement:**

21.020701 Modélisation des émissions de gaz à effet de serre par les pays en développement.

**5. Pouvoir adjudicateur:**

L'Union européenne, représentée par la Commission européenne, agissant au nom et pour le compte des pays partenaires, Bruxelles, BELGIQUE.

**Caractéristiques du marché**

---

**6. Nature du marché:**

À prix forfaitaire.

**7. Description du marché:**

Le projet portera essentiellement sur les éléments suivants: i) amélioration de la qualité des outils de modélisation mis au point par les équipes de modélisation nationales dans les pays en développement concernant l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre; et ii) amélioration générale de la connaissance du rapport entre l'action dans les économies représentant une large part des émissions mondiales, telles que les économies du G20, et les trajectoires mondiales de faible émission de carbone.

Alors que les pays se préparent à la mise en œuvre de leurs contributions définies au niveau national et annoncées dans le cadre de l'accord de Paris, ainsi qu'à l'alignement des politiques sur les objectifs de développement durable, il devient essentiel d'améliorer les capacités nationales de modélisation en vue de la coopération au développement. Cela vaut également pour la préparation à l'élaboration de stratégies pour le milieu du siècle conformément à l'accord de Paris.

Principaux objectifs du marché:

i) permettre aux participants nationaux des pays en développement (y compris les économies émergentes à croissance rapide du G20) d'améliorer les outils d'évaluation des politiques et des stratégies d'atténuation dans leur pays. Il conviendrait, dans le cadre de cet objectif, d'apporter des améliorations concernant par exemple une meilleure prise en considération des particularités nationales dans ces modèles d'atténuation, et d'améliorer la capacité de modélisation des interrelations entre le secteur de l'énergie, l'agriculture, l'utilisation des sols et d'autres secteurs d'émission de gaz à effet de serre. Ces améliorations ne doivent pas nécessairement viser uniquement l'atténuation du changement climatique, mais peuvent également porter sur leurs interactions avec d'autres objectifs de développement. L'amélioration des capacités des participants devrait leur permettre de réaliser des modélisations pour soutenir les politiques et les objectifs de leur pays en matière de changement climatique, liés notamment au développement et à la mise en œuvre

des contributions définies au niveau national et des stratégies pour le milieu du siècle visées dans l'accord de Paris;

ii) évaluer le potentiel et l'évolution en matière d'atténuation du changement climatique mondial et de trajectoires de développement à faibles émissions de gaz à effet de serre, en y intégrant les éclairages apportés par les équipes de modélisation nationales. Le projet devrait donc permettre aux participants nationaux provenant non seulement des pays en développement mais aussi d'autres pays du G20 d'échanger des connaissances et des observations concernant les outils de modélisation au niveau national et le rapport de leurs évaluations avec les scénarios mondiaux de trajectoires de faible émission de carbone. Le projet devrait également inclure des équipes possédant des compétences en projections de modèles d'atténuation du changement climatique à une échelle mondiale. Outre la modélisation réalisée par le contractant, le projet fera également appel aux pistes de modélisation de l'UE et mondiales fournies par le Centre commun de recherche, le cas échéant. Le travail de modélisation réalisé dans le cadre du présent marché sera guidé par un comité directeur comprenant des représentants de la Commission européenne.

**8. Nombre et intitulé des lots:**

Lot unique.

**9. Budget maximal:**

1 550 000 EUR.

**10. Services supplémentaires éventuels.**

**Conditions de participation**

---

**11. Éligibilité:**

La participation est ouverte à toutes les personnes morales [participant individuellement ou au sein d'un groupement (consortium) de candidats] qui sont établies dans un État membre de l'Union européenne, ou dans un pays ou sur un territoire des régions couvertes et/ou autorisées par les instruments spécifiques applicables au programme en vertu duquel le marché est financé (voir point 29 ci-après). La participation est également ouverte aux organisations internationales. La participation des personnes physiques est directement régie par les instruments spécifiques applicables au programme en vertu duquel le marché est financé.

La participation est également ouverte à toutes les personnes physiques ressortissantes d'un pays du G20 ou aux personnes morales établies dans un de ces pays (pour le présent projet, sont considérés comme membres du G20 hors UE l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, les États-Unis d'Amérique, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, le Mexique, la Russie et la Turquie. L'ensemble des membres du G20 peuvent participer, toutefois, les candidats originaires d'Arabie saoudite, d'Australie, du Canada, de Corée du Sud, des États-Unis d'Amérique, du Japon et de Russie peuvent participer en tant que partenaires d'un consortium, non en tant que chef de file du consortium).

**12. Candidature:**

Peuvent poser leur candidature toutes les personnes physiques et morales éligibles (voir point 11) ou tous les groupements de ces personnes (consortiums).

Un consortium peut être un groupement permanent, légalement constitué, ou un groupement non officiel constitué pour un marché spécifique. Tous les membres d'un consortium (c'est-à-dire le chef de file et tous les autres partenaires) seront conjointement et solidairement responsables devant le pouvoir adjudicateur.

La participation d'une personne physique ou morale inéligible (voir point 11) entraînera l'exclusion

immédiate de la personne concernée. Si cette personne inéligible fait partie d'un consortium, l'ensemble du consortium sera exclu.

**13. Nombre de candidatures:**

Les personnes physiques ou morales ne pourront présenter qu'une seule candidature, quelle que soit leur forme de participation (en tant qu'entité juridique individuelle ou chef de file ou partenaire d'un consortium candidat). Dans l'hypothèse où une personne physique ou morale présenterait plus d'une candidature, toutes les candidatures auxquelles cette personne aura participé seront exclues.

**14. Interdiction, pour les candidats présélectionnés, de former des groupements:**

Toute offre émanant de soumissionnaires dont la structure juridique est autre que celles mentionnées dans les formulaires de candidature sera exclue de la présente procédure restreinte, sauf accord préalable du pouvoir adjudicateur (voir «Guide pratique» — PRAG 2.4.3). Les candidats présélectionnés ne pourront ni s'associer ni conclure d'accord de sous-traitance mutuelle dans le cadre du marché en objet.

**15. Motifs d'exclusion:**

Les candidats devront joindre à leur formulaire de candidature une déclaration signée (incluse dans le formulaire type de candidature) attestant qu'ils ne se trouvent dans aucune des situations d'exclusion énumérées au point 2.3.3 du PRAG.

**16. Sous-traitance:**

La sous-traitance est autorisée.

**17. Nombre de candidats qui seront présélectionnés:**

Sur la base des candidatures reçues, 4 à 8 candidats seront invités à présenter une offre détaillée dans le cadre du présent marché. Si le nombre de candidats éligibles satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au minimum de 4, le pouvoir adjudicateur pourra inviter les candidats qui satisfont aux critères à présenter une offre.

---

**Calendrier provisoire**

**18. Date prévue pour l'envoi des invitations à soumissionner:**

15.7.2017.

**19. Date prévue pour le début du marché:**

1.11.2017.

**20. Délai initial d'exécution des tâches:**

30 mois.

---

**Critères de sélection et d'attribution**

**21. Critères de sélection:**

Critères identiques pour les personnes physiques et morales.

Les critères de sélection ci-après seront appliqués aux candidats. En cas de candidature présentée par un consortium, lesdits critères seront valables pour l'ensemble de celui-ci, sauf instructions contraires. Ces critères de sélection ne seront pas appliqués aux personnes physiques et aux sociétés unipersonnelles lorsque celles-ci sont des sous-traitants.

1) Capacité économique et financière du candidat (appréciée sur la base du point 3 du formulaire de candidature). Si le candidat est un organisme public, des informations équivalentes devront être fournies. La période de référence qui sera prise en considération correspond aux 3 derniers exercices

clôturés:

- le chiffre d'affaires annuel moyen du candidat doit être supérieur au budget maximal annualisé du marché (à savoir le budget maximal indiqué dans l'avis de marché divisé par la durée initiale du marché exprimée en années, lorsque celle-ci dépasse 1 an).

2) Capacité professionnelle du candidat (appréciée sur la base des points 4 et 5 du formulaire de candidature). La période de référence qui sera prise en considération correspond aux 5 dernières années précédant la date limite de réception des candidatures.

Critères pour les personnes morales et les personnes physiques:

1. Au moins 15 membres du personnel des organisations candidates doivent posséder au minimum 2 ans d'expérience dans le domaine de la modélisation économique des projections d'émissions de gaz à effet de serre et des politiques d'atténuation. Une expérience pertinente inclut: le maintien, le développement et l'utilisation du modèle en vue d'élaborer une analyse fondée sur celui-ci à des fins scientifiques et/ou d'éclairer les procédures d'élaboration des politiques; elle peut être démontrée par:

- une contribution active à des ateliers/conférences internationaux et à des projets de renforcement des capacités liés à l'évaluation de l'atténuation du changement climatique en utilisant des modèles d'évaluation économique. Par exemple: réunions annuelles du consortium pour la modélisation de l'évaluation intégrée; et projets de renforcement des capacités axés sur la mise au point de modèles en vue de soutenir l'élaboration de politiques d'atténuation. Parmi ces projets figurent des projets de recherche internationale collaborative soutenus dans le cadre du programme Horizon 2020 de l'UE, et /ou

- la rédaction ou la contribution à la rédaction de publications majeures d'intérêt pour les procédures d'élaboration de politiques climatiques internationales ou nationales. Parmi les exemples internationaux figurent le rapport sur l'écart des émissions du PNUE et le rapport de suivi de l'initiative Énergie durable pour tous. Les exemples de publications nationales devraient inclure des analyses quantitatives ou de politiques visant à fournir des informations sur les plans d'atténuation nationaux, les stratégies de développement faible en carbone, les communications nationales à la CCNUCC ou les cadres législatifs nationaux qui réglementent les émissions de gaz à effet de serre.

2. Au moins 4 membres du personnel travaillant actuellement pour le candidat sont également inscrits sur la liste des auteurs ou des éditeurs-réviseurs du groupe de travail III pour le 5<sup>e</sup> rapport d'évaluation du GIEC [la participation en tant qu'auteur ou éditeur-réviseur au groupe de travail III pour le 6<sup>e</sup> rapport d'évaluation (AR6) sera également considérée comme une preuve suffisante pour ce critère. Cependant, la procédure de sélection pour le sixième rapport d'évaluation (AR6) aura probablement lieu après la procédure d'attribution du présent marché]. Pour la liste, voir:

[https://www.ipcc.ch/pdf/ar5/ar5\\_authors\\_review\\_editors\\_updated.pdf](https://www.ipcc.ch/pdf/ar5/ar5_authors_review_editors_updated.pdf)

3. Au moins 1 membre du personnel du candidat doit posséder les qualifications de chef d'équipe suivantes:

qualifications et compétences:

- au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'action pour le climat et de l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (démontrée au moyen d'une liste des collaborations, ateliers, présentations ou contributions aux débats sur la politique en matière de changement climatique au cours de cette période),

- excellente maîtrise de l'anglais à l'oral et à l'écrit; être de préférence en mesure de travailler dans d'autres langues des pays bénéficiaires pour diriger les activités du projet; être en mesure de se rendre dans les pays bénéficiaires;

expérience professionnelle générale:

- capacité avérée à gérer efficacement un projet qui inclut l'utilisation d'outils de modélisation économique en vue de décrire les processus d'élaboration de politiques, justifiée au moyen d'une expérience acquise dans le cadre d'au moins 2 projets (de préférence plus) d'une valeur minimale de 300 000 EUR, au cours des 5 dernières années,

- capacité avérée à gérer efficacement un projet associant des interlocuteurs/équipes multiples, y compris de pays en développement, justifiée au moyen d'une expérience acquise dans le cadre d'au moins 1 projet (de préférence plus) incluant la participation d'une équipe d'au moins 5 personnes, au cours des 5 dernières années,
- capacité avérée à communiquer, sans jargon technique, les résultats de modélisations économiques aux responsables politiques, démontrée au moyen d'une liste de collaborations, ateliers, présentations ou contributions récents aux débats sur la politique en matière de changement climatique avec des pays partenaires;
- expérience professionnelle spécifique:
  - avoir des connaissances et être familiarisé avec l'énergie et les gaz à effet de serre (y compris, de préférence, utilisation des sols, agriculture et politiques en matière de pollution de l'air) à l'échelle internationale et, de préférence, également dans plusieurs pays bénéficiaires, démontré au moyen d'une sélection de quelques projets, publications ou présentations récents justifiant une bonne compréhension et une compréhension stratégique des débats sur la politique en matière de changement climatique aux niveaux mondial et régional ainsi que des intérêts spécifiques des pays bénéficiaires;
  - expérience avérée en matière de renforcement des capacités acquise dans les pays en développement concernant l'un des domaines ci-après (démontrée au moyen d'une liste de projets récents de cette nature, et d'une brève mention du rôle joué dans le projet):
    - analyse fondée sur des modèles des actions pour l'atténuation du changement climatique, et/ou
    - suivi, élaboration de rapports et évaluation des niveaux d'émissions de gaz à effet de serre,
    - élaboration de politiques et de mesures en matière d'atténuation du changement climatique, actions nationales pour l'atténuation du changement climatique et engagements pris en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

4. Au moins 1 membre du personnel du candidat doit posséder les qualifications d'un modélisateur spécialisé décrites ci-après:

qualifications et compétences:

- au moins 5 ans d'expérience dans le maintien, le développement et l'utilisation d'un modèle économique mondial ou régional pouvant être utilisé pour évaluer les politiques en matière d'atténuation du changement climatique (au moins en rapport avec les émissions d'énergie, mais incluant de préférence également d'autres secteurs et d'autres émissions, par exemple l'utilisation des sols et l'agriculture) qui sera utilisé dans le cadre du projet, et être capable d'élaborer une analyse fondée sur des modèles à des fins scientifiques et d'information des responsables politiques.

L'expert devra apporter la preuve de cette expérience en mentionnant:

- au moins 2 publications scientifiques récentes révisées par des pairs liées à ce travail de modélisation,
- une description succincte d'au moins 1 projet de recherche incluant la conception ou l'utilisation de ces modèles et sa contribution personnelle à ce projet,
- une excellente maîtrise de l'anglais à l'oral et à l'écrit; être de préférence en mesure de travailler dans les langues des pays bénéficiaires; être en mesure de se rendre dans les pays bénéficiaires;
- expérience professionnelle:
  - capacité avérée à interagir avec d'autres modélisateurs afin d'échanger des informations et les meilleures pratiques et ainsi améliorer la capacité de modélisation dans le domaine de l'atténuation du changement climatique, démontrée au moyen d'une expérience acquise dans le cadre d'au moins 2 projets (de préférence plus) au cours des 5 dernières années, incluant de préférence des équipes de modélisation provenant de pays en développement,
  - capacité avérée à convertir les résultats de modélisation en recommandations destinées aux responsables politiques, incluant de préférence des recommandations liées aux pays bénéficiaires qui sont des pays en développement, démontrée au moyen de publications portant sur des (projets de) plans régionaux ou nationaux d'atténuation du changement climatique, des stratégies de

développement faible en carbone, des communications nationales à la CCNUCC ou des cadres législatifs nationaux qui réglementent les émissions de gaz à effet de serre.

3) Capacité technique du candidat (appréciée sur la base des points 5 et 6 du formulaire de candidature). La période de référence qui sera prise en considération correspond aux 5 dernières années précédant la date limite de réception des candidatures.

Critères pour les personnes morales et les personnes physiques:

a) le candidat doit être capable, grâce à la modélisation économique, de projeter les émissions de gaz à effet de serre mondiales. Celles-ci incluront non seulement les émissions de CO<sub>2</sub> du secteur énergétique, mais aussi les émissions de gaz à effet de serre mondiales provenant d'autres sources et secteurs. Le candidat doit être en mesure d'analyser le potentiel d'atténuation et les politiques d'atténuation dans différentes régions et différents secteurs, ainsi que les enjeux et les possibilités économiques connexes (par exemple les flux d'investissement dans les secteurs essentiels de l'économie, les effets macroéconomiques).

Cette capacité peut être démontrée au moyen de références à au moins 2 publications scientifiques ou à d'autres documents techniques sur l'élaboration ou l'utilisation d'approches de modélisation économique du climat ascendantes ou descendantes qui font intervenir l'économétrie, l'équilibre général, l'équilibre partiel ou la modélisation d'évaluation intégrée;

b) le candidat doit être capable d'exploiter une série d'outils de modélisation propres aux différents pays (pour ce critère, l'UE et ses États membres seront considérés comme 1 seul pays) qui projettent les émissions de gaz à effet de serre nationales et permettent d'évaluer le potentiel d'atténuation et les politiques d'atténuation dans ces pays, ainsi que les enjeux et les possibilités économiques connexes (par exemple les flux d'investissement dans les secteurs essentiels de l'économie, les effets macroéconomiques). Ces outils de modélisation propres aux différents pays doivent répondre aux critères supplémentaires suivants:

i. la maintenance des outils de modélisation propres aux pays doit s'effectuer dans le pays lui-même;

ii. les modèles propres aux pays peuvent inclure d'autres pays ou régions, mais l'accent doit être mis sur 1 pays particulier dans le modèle (il ne peut s'agir d'une région, à l'exception de l'UE);

iii. un outil de modélisation propre au pays doit couvrir les émissions de CO<sub>2</sub> dans ledit pays provenant du système énergétique et inclure, de préférence, des gaz et des secteurs supplémentaires;

iv. la somme des émissions des pays hors UE couverts par des modèles nationaux doit représenter au moins 40 % des émissions mondiales ([https://unfccc.int/files/ghg\\_data/application/pdf/table.pdf](https://unfccc.int/files/ghg_data/application/pdf/table.pdf)).

Cette capacité peut être démontrée par la description des dispositions prises en vue d'accéder aux compétences de modélisation locale et aux informations quantitatives pertinentes, ainsi que des dispositions prises en vue de développer et de maintenir au sein des pays bénéficiaires la capacité à réaliser d'autres analyses quantitatives. Il est utile de faire référence aux expériences précédentes, ou en cours, de renforcement des capacités et de partage de connaissances avec les pays bénéficiaires, et de s'appuyer sur ces expériences;

c) le candidat doit avoir fourni des services au titre d'au moins 1 marché d'élaboration de stratégies de développement à faible taux d'émission au niveau national ou dans un cadre multilatéral. Cette capacité peut être démontrée au moyen de références à au moins 2 publications scientifiques ou à des contributions à des documents ou projets stratégiques pertinents.

Une expérience antérieure qui se serait soldée par une rupture de contrat et une résiliation par le pouvoir adjudicateur ne pourra être utilisée comme référence.

Un opérateur économique pourra, le cas échéant et pour un marché particulier, s'appuyer sur les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens qu'il entretient avec ces dernières. Il devra alors prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des ressources nécessaires à l'exécution du marché en produisant par exemple un engagement des entités en question à mettre

ces ressources à sa disposition. Ces entités (société mère de l'opérateur économique, par exemple) doivent respecter les mêmes règles d'éligibilité, notamment celle de la nationalité, et doivent remplir les mêmes critères de sélection pertinents que l'opérateur économique. En ce qui concerne les critères techniques et professionnels, un opérateur économique peut uniquement s'appuyer sur les capacités d'autres entités lorsque ces dernières réaliseront les travaux ou les services pour lesquels ces capacités sont requises. En ce qui concerne les critères économiques et financiers, les entités sur lesquelles le candidat s'appuie deviennent conjointement et solidairement responsables de l'exécution du marché.

Si plus de 8 candidats éligibles satisfont aux critères de sélection ci-dessus, il sera procédé à une réévaluation de leurs points forts et de leurs points faibles afin de déterminer les 8 meilleures candidatures. Lors de la réévaluation, seul sera pris en compte le critère suivant:

- la part la plus importante d'émissions mondiales de gaz à effet de serre au titre du critère indiqué au point 21.3)b)iv ci-dessus.

## **22. Critères d'attribution:**

Meilleur rapport qualité/prix.

### **Candidature**

---

## **23. Date limite de réception des candidatures:**

1.6.2017 (16:00), heure d'Europe centrale.

Toute candidature reçue par le pouvoir adjudicateur après cette date limite sera rejetée.

## **24. Présentation de la candidature et renseignements à fournir:**

Les candidatures devront respecter strictement la présentation et les instructions du formulaire type de candidature, disponible sur l'internet à l'adresse suivante:

<http://ec.europa.eu/europeaid/prag/annexes.do?chapterTitleCode=B>

La candidature devra être accompagnée d'une attestation sur l'honneur relative aux critères d'exclusion et de sélection établie à l'aide du modèle disponible à l'adresse internet suivante:

<http://ec.europa.eu/europeaid/prag/annexes.do?chapterTitleCode=A>

Aucun document complémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à la candidature ne sera pris en considération.

## **25. Modalités de présentation des candidatures:**

Les candidatures seront rédigées en anglais et parviendront exclusivement au pouvoir adjudicateur sous enveloppe cachetée:

- soit par courrier recommandé (service postal officiel), à l'adresse suivante:

DG Climate Action, unit CLIMA.C.1, BU 24 03/03, avenue de Beaulieu 24, 1160 Bruxelles, BELGIQUE.

Dans ce cas, la preuve du respect de la date limite de réception sera établie à l'aide du bordereau de livraison,

- soit par dépôt en main propre (y compris par un service de messagerie) au pouvoir adjudicateur lui-même, contre remise d'un récépissé signé et daté, à l'adresse suivante:

pour les procédures d'appel d'offres centralisées:

DG Climate Action, unit CLIMA.C.1, BU 24 03/03, avenue de Beaulieu 24, 1160 Bruxelles, BELGIQUE.

Dans ce cas, la preuve du respect de la date limite de réception sera établie à l'aide de l'accusé de réception.

L'intitulé du marché et la référence de la publication (voir point 1 ci-dessus) seront clairement mentionnés sur l'enveloppe contenant la candidature et figureront dans toute correspondance ultérieure adressée au pouvoir adjudicateur.

Les candidatures transmises par un autre moyen seront rejetées.

En présentant leur candidature, les candidats acceptent de recevoir une notification par des moyens électroniques de la suite donnée à la procédure. La notification est réputée avoir été reçue à la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur à l'adresse électronique indiquée dans la candidature.

**26. Modification ou retrait de candidatures:**

Les candidats peuvent modifier ou retirer leur candidature par notification écrite avant la date limite de réception des candidatures. Aucune candidature ne pourra être modifiée après cette date.

Toute notification de modification ou de retrait sera préparée et présentée conformément au point 25. L'enveloppe extérieure (et l'enveloppe intérieure correspondante, le cas échéant) portera la mention «Alteration» (modification) ou «Withdrawal» (retrait), selon le cas.

**27. Langue de travail:**

L'anglais sera utilisé dans toute correspondance relative à la présente procédure de passation et au marché qui en résultera.

**28. Date de publication de l'avis de préinformation:**

17.2.2017.

EuropeAid/138749/DH/SER/MULTI.

**29. Base juridique:**

Règlement (UE) n° 236/2014 du Parlement européen et du Conseil du 11.3.2014 énonçant des règles et des modalités communes pour la mise en œuvre des instruments de l'Union pour le financement de l'action extérieure et règlement (UE) n° 233/2014 du Parlement européen et du Conseil du 11.3.2014 instituant un instrument de financement de la coopération au développement pour la période 2014-2020.

**30. Autres informations:**

Le présent marché est un marché à prix forfaitaire, mais une part non négligeable du budget devra être consacrée à l'organisation d'ateliers pour les modélisateurs afin de tester et de comparer les modèles et les résultats et d'éclairer les responsables politiques. En conséquence, une partie du cahier des charges prévoira le recours à des frais accessoires pour l'organisation de ces ateliers, y compris les frais de déplacement et de séjour.